

La **qualité** de

# L'eau

C'est **l'affaire** de

**TOUS**

Le Rhône au sud de LYON



Depuis 1996, plusieurs campagnes de mesures ont été réalisées sur le réseau d'assainissement du Grand Lyon, en semaine et durant le week-end ; elles ont toutes montré que des toxiques (métaux et solvants) étaient rejetés, en quantité importante, par les entreprises mais aussi par les ménages.

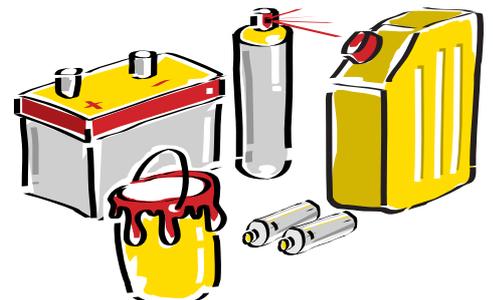
## Vous avez des déchets dangereux !

- Les déchets dangereux des ménages, appelés communément DMS (Déchets Ménagers Spéciaux), sont générés par les particuliers lors de travaux domestiques, de bricolage ou de jardinage... ils ne peuvent suivre les filières classiques d'élimination des ordures ménagères (usines d'incinération, compostage, voire "décharge") ; ils doivent impérativement être éliminés ou recyclés dans les filières spécifiques : incinération spécialisée, cimenterie, unité physico-chimique ou régénération.
- Toute personne est responsable des dommages causés à autrui, notamment du fait d'une élimination non appropriée des déchets qu'elle a détenus ou transportés.

## Quels sont ces déchets et comment les reconnaître ?

- 
- **Bombes aérosols** (décapants, laques, peintures...)
  - **Batteries automobiles**, acide, antirouille, soude caustique
  - **Peintures, vernis, colles, produits de traitements du bois**
  - **Détergents, détachants, diluants, solvants, essence**
  - **Huiles usagées\*** (vidanges moteurs), graisses, lubrifiants
  - **Insecticides, désherbants, fongicides, engrais**
  - **Médicaments\***, révélateurs photos, fixateurs
  - **Piles\***, tubes néon, lampes au mercure...

\* Ces déchets sont obligatoirement repris par les distributeurs



- Ces pictogrammes, situés sur les emballages vous permettent d'identifier le danger des produits que vous utilisez.



Explosif



Comburant



Inflammable



Toxique



Nocif ou irritant



Corrosif



Dangereux pour l'environnement

Comment **VOUS** en débarrasser **proprement** ?



# Éliminez vos déchets dangereux dans de bonnes conditions

... aux habitudes à risques. Certains comportements illégaux représentent un danger réel pour la santé et l'environnement.

## ... AU TOUT À L'ÉGOUT.

Rejetés dans les égouts, ces déchets font courir des risques graves au personnel qui y travaille. Traversant les stations d'épuration non conçues pour les traiter efficacement, ils polluent ainsi le Rhône et la Saône.

## ... AU MÉLANGE AVEC LES ORDURES.

Ajoutés aux ordures ménagères ou aux bennes de déchets non dangereux, ils représentent un risque pour les personnes qui effectuent la collecte et le tri. Éliminés par incinération, ils dégagent des gaz nocifs dangereux pour l'environnement.

## ... A L'ABANDON DANS LA NATURE.

Ils polluent les sols et les eaux souterraines et peuvent compromettre l'alimentation en eau potable.

➔ Apportez vos déchets toxiques dans les **24 points de collectes mis en place par le Grand Lyon** selon les jours et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous.

➔ Toute l'année, vous pouvez également déposer dans les **13 déchetteries du Grand Lyon uniquement** vos piles, batteries, huiles de vidanges, ainsi que les encombrants, gravats, déchets végétaux, bois, cartons, papiers, textiles, bouteilles plastiques, verre et emballages métalliques.

✂ Tableau à conserver précieusement.

## Les 24 points de collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

Commune	Lieu de collecte	Jour	Horaires
BRON	Place de la Liberté (parking derrière l'hôtel de ville)	4° samedi du mois	8h30-12h00
CHAMPAGNE	Impasse du Tronchon (devant la déchetterie)	1° samedi du mois	13h30-17h00
DECINES	Place de la Libération	1° samedi du mois	13h30-17h00
FEYZIN	Place Claudius Berry	2° samedi du mois	8h30-12h00
GENAS	Rue de l'Égalité (dans l'enceinte de la déchetterie)	2° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 1er	Quai de la Pêcherie (en face de la place d'Albon)	1° samedi du mois	8h30-12h00
LYON 2e	Quai Docteur Gailleton (Angle Charles Biennier)	3° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 3e	Avenue Félix Faure (à proximité rue Maurice Flandin)	1° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 4e	Bd de la Croix Rousse (à côté de la Mairie)	4° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 5e	Place Bénédicte Teissier	2° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 6e	Place Montgolfier	4° samedi du mois	8h30-12h00
LYON 7e	Bd du Parc de l'Artillerie (devant la déchetterie)	4° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 8e	Rue Professeur Beauvisage (à proximité rue Ludovic Arachard)	3° samedi du mois	13h30-17h00
LYON 9e	82 avenue Sidoine Apollinaire (devant la déchetterie)	2° samedi du mois	8h30-12h00
NEUVILLE	Av. des Frères Lumières (à proximité déchetterie)	2° samedi du mois	13h30-17h00
OULLINS	Rue Pierre Semard (parking angle rue Charton)	4° samedi du mois	8h30-12h00
RILLIEUX	Rue Ampère (parking collège les Semaillies)	1° samedi du mois	8h30-12h00
St GENIS les OLLIERES	Rue de Meginand (sur le terrain communal - Stade Louison Bobet)	1° samedi du mois	8h30-12h00
St PRIEST	Rue du Mâconnais (dans l'enceinte de la déchetterie)	4° samedi du mois	13h30-17h00
Ste FOY lès LYON	Avenue Général De Gaulle (angle avenue Jarrosson)	3° samedi du mois	8h30-12h00
VAULX en VELIN	Avenue Paul Marcellin (parking stade Jomard)	3° samedi du mois	8h30-12h00
VENISSIEUX	Rue Jean Moulin (devant la déchetterie)	3° samedi du mois	13h30-17h00
VILLEURBANNE nord	Rue Alfred Brinon (devant la déchetterie)	2° samedi du mois	8h30-12h00
VILLEURBANNE sud	Rue du 4 Août (Terre plein face aux numéros 107 à 111)	3° samedi du mois	8h30-12h00

Reportez vous à votre point de collecte le plus proche de votre lieu d'habitation.

Pour plus d'information veuillez contacter la Mairie de votre commune.

## Quelques conseils pratiques !

- Lisez et respectez l'étiquetage et laissez les produits dans leur emballage d'origine
- Ne mélangez pas les différents types de déchets dangereux
- Stockez les déchets en toute sécurité. **“Attention aux enfants”**.
- Utilisez de préférence des produits respectueux de l'environnement, produits reconnaissables par les labels suivant : **“écolabel européen”** ou **“NF Environnement”**.
- Certains déchets dangereux sont repris par les distributeurs (ex. les médicaments par les pharmaciens).

**SPIRAL EAU**

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise



Sites internet utiles

www.ademe.fr  
www.eaufrance.fr  
www.grandlyon.com  
www.lyon-spiral.org

Secrétariat du SPIRAL EAU - DRIRE Rhône-Alpes et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Le Spiral est une structure de concertation et d'information créée en 1990 à l'initiative du Ministre de l'Environnement et du Président de la Communauté Urbaine de Lyon. Il regroupe administrations d'Etat, collectivités territoriales, industriels, associations de protection de l'environnement, ou de défense des consommateurs. Sont but est de définir de manière collégiale et de rendre publiques des orientations prioritaires en matières de prévention des pollutions et des risques industriels dans l'agglomération lyonnaise.